

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 FÉVRIER 2023

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES

(article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

L'an deux mille vingt-trois, le neuf février à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de Beaupuy, légalement convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur Marc FERNANDEZ, Maire.

Étaient présents, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Messieurs Marc FERNANDEZ, Christophe GOURSAUD, Davy BORHOVEN, Dominique CALAS, Franck PORCHER,

Mesdames Christine LEJEUNE, Martine STARCKMANN, Odile HUGUES, Bernadette PARANT, Élisabeth RUIZ, Laetitia SERVEILLE

Absents sans procuration:

M. Aires HENRIQUES, Jean-Louis DATSIRA, David MAMAN

Absents ayant donné procuration :

M. Patrick PERIC à M. Marc FERNANDEZ

- Condition de quorum remplie
- Secrétaire de séance désigné(e) : M. Franck PORCHER
- Examen du procès-verbal de la séance du 1er décembre 2022 : approuvé à l'unanimité

Délibération n°	Objet	Vote
2023/01	Approbation du PADD	Approuvé
2023/02	SDEHG – Rénovation de la commande de l'éclairage du terrain de football	Approuvé
2023/03	Attribution de la compensation suite à la commission locale d'évaluation des transferts de charges - CLETC	Approuvé
2023/04	Demande de subvention – Protection des poteaux des écoles	Approuvé
2023/05	Prêt gratuit d'un broyeur	Approuvé

Fait à Beaupuy, le 15 février 2023 Affiché le 21 février 2023

Le Maire,

Marc FERNANDEZ

Le Secrétaire de séance, Franck PORCHER